ouest france

Publié le 24/09/2020 à 20h57

Concarneau. Chalutier Scombrus : la manifestation interdite

La manifestation organisée contre la pêche industrielle en marge du baptême du Scombrus, le bateau-usine de France Pélagique ce vendredi 25 septembre 2020, à Concarneau, a été interdite par la préfecture du Finistère.

La manifestation organisée contre la pêche industrielle en marge du baptême du Scombrus de France Pélagique, a été interdite par la préfecture. | OUEST-FRANCE

L'association Pleine Mer, Bloom, la Plateforme Petite Pêche et la plateforme Life, « scandalisés » par le baptême du Scombrus, le nouveau chalutier-congélateur géant de l'armement France Pélagique, voulaient manifester leur courroux ce vendredi matin sur les quais concarnois, en marge de la bénédiction du navire. La préfecture a finalement interdit cette manifestation. Les pêcheurs et les associations se retrouveront finalement dans un lieu privé. A Plougastel-Daoulas pour décider des mesures à venir.

Funérailles interdites : le pouvoir à la botte de l'industrie néerlandaise

La sentence est tombée, irrévocable. Les Funérailles de la pêche artisanale, co-organisées par BLOOM, LIFE, la Plateforme de la Petite Pêche et Pleine Mer et qui devaient réunir de nombreux pêcheurs et citoyens pour dénoncer le baptême du chalutier géant SCOMBRUS de 81 mètres, ont été interdites par arrêté préfectoral. La raison officiellement invoquée est le risque de trouble à l'ordre public, ce qui … Afficher la suite

99 34 384

Sur les réseaux sociaux, l'association Bloom a annoncé la tenue d'une conférence de presse, ce vendredi 25 septembre, à 11h, à Concarneau.